

# PIÈCE N°5

## MODALITÉS DE LA POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

La commune de Bouffémont, 6000 habitants, a sur son territoire deux établissements dédiés au handicap, le centre Jacques Arnault et le foyer Louis Fievet, et une résidence de personnes âgées, les Myosotis.

Cette particularité fait que l'ensemble des acteurs de la ville a, depuis longtemps, le souci de résoudre les difficultés d'accessibilité pour permettre aux résidents de ces établissements d'accéder aux lieux de vie de notre commune.

À signaler que notre commune a été classé 1<sup>ère</sup> du Val d'Oise par l'APF pour l'accessibilité en 2012 (voir annexe 1).

Des représentants de ces établissements participent aux réunions de la commission accessibilité et sont partie prenante dans toutes les actions entreprises.

En 2008 participation avec l'équipe SNCF du pôle nord parisien sur la transformation de la gare de BOUFFEMONT et ses abords. Notre ville ayant été choisie comme ville pilote dans le projet de rendre accessible le réseau ferré aux personnes en situation de handicap.

En 2009, sensibilisation des commerçants avec courrier (voir annexe 2) et un diagnostic réalisé par les PMR.

Sensibilisation de la population, avec des parutions dans le journal municipal (voir annexe 3).

Réunions avec le bailleur social pour aménagement des circulations et de l'accès aux commerces (propriété de France Habitation).

### **Concertation avec les commerçants.**

Compte tenu du nombre de commerçants, une dizaine, il n'y a pas de réunions formelles, mais ils sont régulièrement contactés par l'élus du secteur et par les résidents du foyer APF et sensibilisés à l'accessibilité de leur établissement.

# PIÈCE 5 ANNEXE 1



## RAPPEL DU RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE D'ACCESSIBILITÉ DE JANVIER 2012

DE LA VILLE DE : **BOUFFÉMONT**

Tableau récapitulatif par type de lieux testés

<b>Commerces</b>	
Boulangerie	☺ ☹
Banque	☺
Epicerie	☺
Poste	☺
<b>Lieux culturels, sportifs et religieux</b>	
Ciné/théâtre	
Bibliothèque	
Salle de sport	☺
Lieu de culte	☺
Piscine	
Centre de loisirs	☺
Salle des fêtes	☺
<b>Santé</b>	
Médecin	☺
Kiné	
Dentiste	☺
Pharmacie	☺ ☺
<b>Education</b>	
Ecole	☺ ☺
Collège/Lycée	☹
<b>Administration et services publics</b>	
Mairie	☺
Centre d'Action Social	
Sécurité sociale	
Gare	☺
Police	



**Votre commune possède de nombreux lieux accessibles, l'APF vous encourage à poursuivre vos efforts pour être prêt en 2015.**

## PIÈCE 5 ANNEXE 2

Bouffémont le 14 mai 2009

Madame, Monsieur,

Votre équipe municipale s'est engagée dans la mise en œuvre de l'accessibilité de votre commune, répondant ainsi à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, dont la mission est de permettre aux personnes handicapées de pouvoir se déplacer, se mouvoir dans la plus grande autonomie, de pouvoir accéder à tous les lieux publics de vie, qui sont les conditions essentielles pour leur intégration physique, sociale, culturelle et professionnelle. Cette loi institue la mise en œuvre d'un plan d'accessibilité de la voirie, l'aménagement des espaces publics, des axes de cheminement. Sont compris dans cette loi, les établissements recevant du public (commerces, cabinets médicaux, banques, poste, etc...),

Les bâtiments neufs d'habitation collective qui devront être obligatoirement mis aux normes d'accessibilité lors de leur construction.

Les bâtiments existants, en cas de réhabilitation, de modifications de l'existant, de remplacement de certains composants (ex : porte, interphone etc..).

Les parties communes utilisées (ex : ascenseurs, toilettes etc..), les espaces de circulation, ainsi que les dispositifs permettant une communication entre une personne handicapée et un interlocuteur.

Cette mise en conformité doit s'appliquer pour tous types de handicaps, qu'ils soient moteurs, visuels, auditifs, cognitifs, psychiques.

Cette mise en accessibilité doit être opérationnelle au **1<sup>er</sup> janvier 2015**.

La commission handicap de votre commune est à votre disposition pour toutes informations que vous jugerez nécessaires dans la démarche qui s'engage sur la commune.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernadette HUGELE

La Conseillère Municipale en charge du Handicap



## Vie municipale

Vie municipale

### > Vie municipale

#### > Dossier

La vie de notre commune est liée au handicap depuis 1977, année de l'ouverture du Foyer Louis Fiévet par l'Association des Paralysés de France (APF).

Trois structures accueillent aujourd'hui des personnes en situation de handicap (Foyer Fiévet, Centre Médical Jacques Arnaud et Myosotis, soit plus de 270 personnes concernées).

#### Une commission à l'écoute des besoins



La commission Accessibilité (cf. Les Nouvelles n°247) travaille pour améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite aux lieux de vie (structures, services et animations) de la ville.

Les témoignages recueillis lors des dernières réunions attestent qu'un grand nombre de personnes à mobilité réduite fréquentent de façon régulière l'Espace Eiffel, la Bibliothèque, le club informatique, les clubs sportifs, les soirées dansantes et culturelles. Cependant plusieurs lieux de vie restent encore inaccessibles...

#### Changeons de regard

#### Témoignages



Sébastien, 24 ans  
Résident du Foyer Louis Fiévet

En allant à la Poste, la place handicapée était occupée par une voiture sans macaron. Mon père s'est garé sur une place libre. Je me déplace difficilement avec des cannes et je ne peux pas marcher longtemps. Quand la conductrice est revenue, elle n'avait pas de handicap particulier. Je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire : «c'est honteux de faire ça», la dame m'a répondu gênée qu'elle était pressée. Je lui ai fait remarquer que, si comme moi, elle avait un handicap, elle n'aimerait pas que quelqu'un lui pique la place.

### Handicap

#### «Abolissons la différence»

#### Des solutions aux problèmes quotidiens

Le rôle de la commission est d'aller plus loin en trouvant des solutions concrètes aux difficultés rencontrées au quotidien.

Aussi, plusieurs aménagements ont déjà été mis en oeuvre :

- Création d'une place handicapée devant la Poste et d'une autre devant le Centre de loisirs,
- Réfection et mise aux normes de la place handicapée, rue Jean- Baptiste Clément,
- Agrandissement de la place handicapée sous le marché couvert,
- Installation d'une rampe d'accès au Centre de loisirs et à l'Espace Eiffel,
- Aménagement d'un plateau favorisant l'accès au terrain d'évolution et au Centre de loisirs,



Une nouvelle place réservée devant la Poste

«Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques sensorielles ou psychiques, d'un handicap ou d'un trouble de santé invalidant».

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

- Retrait des plots gênant l'accès à l'école des Hauts-champs et au terrain d'Aventure,
- Rehaussement du trottoir pour l'accès au salon de coiffure, inclus à l'aménagement de la place Vauban (aux normes).

#### Un gros chantier

Le diagnostic a pour objectif la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Une première partie a été réalisée avec le concours des résidents du Foyer Louis Fiévet et de la résidence des Myosotis.

Une seconde partie va être réalisée, toujours avec le concours des personnes en situation de handicap.

### Zoom + La charte Commune - Handicap

La charte "Commune - handicap", signée en 2005 par les associations et les institutions publiques concernées par le handicap vise à promouvoir l'intégration dans la cité de toutes les personnes handicapées en améliorant leur autonomie, par des actions concertées entre la commune et les associations regroupées, si possible, au sein d'un collectif.



Je ne supporte plus d'entendre : «j'en ai pour 5 minutes!». Si une personne handicapée arrive dans les 5 minutes c'est 5 minutes de trop.

Mais globalement, les gens font plus attention aujourd'hui...

Les places sont mieux marquées, un peu plus respectées.

Les gens sont de plus en plus habitués à nous voir circuler dans Bouffémont.

Parfois ils nous aident en poussant nos fauteuils.



Philippe, 46 ans  
Résident du Foyer Louis Fiévet